12 - BUDGET PRINCIPAL 2022 – SOUTIEN AU MONDE ASSOCIATIF AJUSTEMENT DU TABLEAU DES SUBVENTIONS INDIVIDUALISEES

Le tableau des subventions individualisées accordées au titre de l'année 2022 est régulièrement actualisé de manière à prendre en compte diverses sollicitations de la part d'associations faisant part de leurs projets en cours d'année.

Ainsi, après avis favorable de la commission Administration générale, Finances, Ressources humaines et Commande publique du 12 mai 2022, il est proposé au Conseil municipal :

- d'attribuer la subvention suivante en tant que subvention d'investissement

POLITIQUE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET	MONTANT
Culture	Association « Dans 6T »	Subvention d'investissement complémentaire – participation de la ville à la rénovation du local propriété de l'association	10 000 €

- d'attribuer les subventions suivantes en tant que subventions de fonctionnement

POLITIQUE	BÉNÉFICIAIRE	OBJET	MONTANT
Culture	Association « Gespe Animations Spectacles »	Subvention exceptionnelle – Participation aux frais de fonctionnement pour entretien des locaux	12 000 €
	Association « Les Chanteurs Pyrénéens »	Subvention exceptionnelle – participation aux frais liés au concert organisé pour le 80ème anniversaire de l'association (location d'un hall au parc expo)	1 500 €
	Association « Arts65 »	Subvention exceptionnelle – organisation d'un spectacle	1 500 €
	Association « Bigorr'en trad » (culture occitane)	Subvention exceptionnelle – participation aux frais liés à l'organisation de la manifestation « La Passem » (course relais)	1 000 €
Développement économique Emploi	Association « Ambitions Pyrénées »	Subvention ordinaire	7 000 €

Commerce & artisanat		Subvention exceptionnelle – participation au projet de territoire	2 200 €
Sports, équipements sportifs, relations avec les associations sportives	Association sportive « Union Basket Tarbes-Lourdes »	Subvention exceptionnelle – financement complémentaire	30 000 €
	Association sportive « Tarbes Gespe Bigorre »	Subvention exceptionnelle – financement complémentaire	50 000 €
	Association sportive « Stado Tarbes Pyrénées Rugby »	Subvention exceptionnelle – financement complémentaire	60 000 €
	Association sportive « Amicale Tarbaise d'Escrime »	Subvention exceptionnelle – participation au recrutement d'un salarié	9 800 €
	Association sportive « Office municipal des Sports »	Subvention ordinaire	17 000 €
	Association sportive « La Bigourdane »	Subvention exceptionnelle – participation aux frais liés à la manifestation organisée pour le 130ème anniversaire de l'association	2 500 €
	Association sportive « Stadoceste Tarbais Canoe-Kayak »	Subvention exceptionnelle – participation aux frais occasionnés par la rencontre Dragon-Boat à Loudenvielle	800 €
	Association sportive « Tennis UAT »	Subvention exceptionnelle – participation aux frais liés à l'organisation du tournoi Open de la ville de Tarbes	1 500 €
		TOTAL DES INSCRIPTION NOUVELLES	**196 800 €**

- d'inscrire les crédits correspondants au budget principal ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte utile à cet effet, et notamment une convention d'objectifs (ou un avenant)